

**225C0478**  
FR0000073298-FS0196

13 mars 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**IPSOS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 mars 2025, la société Mawer Investment Management Ltd. (517 – 10th Avenue SW, Suite 600, Calgary, Alberta, T2R 0A8, Canada), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 mars 2025, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 2 135 921 actions IPSOS représentant autant de droits de vote, soit 4,94% du capital et 4,38% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions IPSOS sur le marché.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 43 203 225 actions représentant 48 747 908 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.